

La fédération italienne

La fédération des Sections italiennes de l'Internationale vient de se constituer. Le dimanche 4 août se réunissaient à Rimini les délégués des Sections suivantes: Naples, Sciacca (Sicile), Mantoue, Sienne, Ravenne, Bologne, Florence, Rimini, Imola, Rome, Fusignanõ, San Polito, Mirandola, San Giovanni in Persioeto, Fano, Ferma, Senigaglia, San Arcangelo, Forli et la province de l'Ombrie. Ces délégués siégèrent du 4 au 6 août sous la présidence du citoyen Cafiero de Naples, et, dans six séances consécutives, discutèrent l'organisation de la Fédération italienne, et prirent diverses résolutions.

En votant la constitution d'une Fédération italienne, la Conférence de Rimini a pris soin de déclarer «qu'elle considère le terme de Fédération italienne comme une simple désignation catégorique, qui n'enlève en aucune façon aux Sections de l'*extérieure* le droit de se fédérer avec elle, ni aux Sections italiennes le droit de se fédérer à l'*extérieure*;» ce qui signifie que les Italiens se prononcent comme nous contre le principe des fédérations nationales.

La plus importante des résolutions votées par la Conférence de Rimini est celle concernant le Conseil général et le Congrès de La Haye. En voici le texte:

«Considérant que la Conférence de Londres (septembre 1871) a tenté d'imposer par sa résolution IX, à toute l'Association internationale des travailleurs une doctrine spéciale, autoritaire, qui est proprement celle du parti *communiste allemand*;

Que le Conseil général a été le promoteur et le souteneur de ce fait;

Que ladite doctrine des *communistes autoritaires* est la négation du sentiment révolutionnaire du prolétariat italien;

Que le Conseil général a usé des moyens les plus indignes, comme la calomnie et la mystification, dans le seul but de réduire toute l'Association internationale à l'unité de sa doctrine spéciale communiste autoritaire;

Que le Conseil général a comblé la mesure de ses indignités par sa *Circulaire privée*, datée de Londres le 5 mars 1872, dans laquelle, poursuivant son œuvre de calomnie et de mystification, il révèle toute sa passion d'autorité, particulièrement dans les deux passages suivants:

«Il serait difficile d'exécuter des ordres sans autorité morale, à défaut de toute autre autorité librement consentie.»
(Page 27 de la *Circulaire privée*, édition française de Genève.)

«Le Conseil général se propose de réclamer du prochain Congrès une requête sur cette organisation secrète et ses promoteurs dans certains pays, par exemple en Espagne.» (Page 31, id.)

Que la réaction du Conseil général a déterminé l'opposition révolutionnaire des Belges, des Français, des Espagnols, des Slaves, des Italiens et d'une partie des Suisses, et qu'on a proposé la suppression du Conseil général et la révision des Statuts généraux;

Que le Conseil général, non sans avoir ses motifs, a convoqué le Congrès général à La Haye, point le plus éloigné de ces pays révolutionnaires;

Par ces raisons,

La Conférence déclare solennellement, en présence des travailleurs du monde entier, que dès ce moment la Fédération italienne de l'Association internationale des travailleurs rompt toute solidarité avec le Conseil général de Londres, affirmant d'autant plus la solidarité économique avec tous les travailleurs, et propose à toutes les Sections qui ne partagent pas les principes autoritaires du Conseil général

d'envoyer le 2 septembre 1872 leurs délégués, non à La Haye, mais à *Neuchâtel en Suisse*, pour y ouvrir le Congrès général anti-autoritaire.

Le Congrès jurassien aura à se prononcer dimanche sur la proposition de la Fédération italienne. Nous ne voulons pas préjuger sa décision; mais, s'il nous est permis d'exprimer l'opinion toute personnelle de la rédaction du *Bulletin*, nous dirons qu'à notre avis notre abstention serait calomniée si nous n'allions pas au Congrès de La Haye. La Fédération jurassienne a été la première à demander un Congrès, une discussion publique; on nous l'offre enfin, – dans les conditions les plus désavantageuses, il est vrai, –, mais pourtant on nous l'offre; nous ne pouvons pas avoir l'air de reculer.

Cette opinion, nous le répétons, nous est personnelle, et ce sera aux délégués de notre Fédération à constater dimanche quelle est la volonté de nos Sections à cet égard.

(Cet article était écrit et composé avant la réunion du Congrès jurassien.)

[|* * * *|]

Le bureau de la Conférence de Rimini nous communique, avec prière de la publier dans le *Bulletin*, la lettre suivante, adressée au compagnon Bakounine par la première Conférence de la fédération italienne:

Cher compagnon,

Les représentants des Sections italiennes de l'Internationale, réunis dans leur première Conférence à Rimini, nous ont chargés de vous transmettre, à vous l'infatigable champion de la révolution sociale, un affectueux salut.

Salut donc à vous, frère, à qui dans l'Internationale il a été fait le plus grand tort (cui nell' Internazionale fu fatto il

più gran torto.)

Rimini, le 6 août 1872

Pour la conférence:

Le président, Carlo Cafiero

Le secrétaire, Andrea Costa.

Conformément à la décision du Congrès jurassien du 18 août, le Comité fédéral jurassien a immédiatement écrit à la Fédération italienne, pour lui annoncer que la Fédération jurassienne n'avait pas accepté le projet d'un contre-Congrès qui se serait réuni à Neuchâtel le 2 septembre, et pour engager vivement la Fédération italienne à revenir sur sa décision et à envoyer ses délégués à La Haye pour qu'ils y prennent part à la grande lutte entre l'autorité et le fédéralisme, qui va décider de l'avenir de l'Internationale.

En réponse à cette lettre, le Comité fédéral jurassien vient de recevoir la lettre suivante, dont nous donnons la traduction:

Association internationale des travailleurs.

Fédération italienne.

Commission de correspondance.

Au Comité fédéral jurassien, à Sonvillier.

Chers compagnons,

Dans le but d'affirmer et de maintenir solennellement l'autonomie des Sections de l'Internationale, la Fédération italienne, réunie en conférence à Rimini, a voté d'un accord unanime une résolution par laquelle, rompant tout lien avec le Conseil général, elle demandait la réunion d'un Congrès à

Neuchâtel en Suisse. Cette délibération fut si solennelle, les délégués qui l'approuvèrent en sentaient si fort la nécessité, que nous ne pourrions pas maintenant, sans renier nos sentiments, la révoquer.

S'il ne nous est pas possible d'aller avec nos frères de Suisse et d'Espagne au prochain Congrès de La Haye prendre part à la lutte de la Révolution contre l'Autorité, nous les suivrons au moins avec le cœur, et nous espérons en même temps qu'avant qu'il soit peu nous pourrions nous entendre avec eux et leur serrer la main en Suisse; car nous ne croyons pas que leurs libres propositions seront bien reçues de ceux qui, à La Haye, représenteront l'Autorité.

Nous avons voulu écarter une fois pour toutes les dangers sur lesquels vous avez appelé notre attention par votre circulaire de novembre dernier; vous avez commencé, et nous croyons avoir terminé l'œuvre.

Ce n'est donc point par un vain orgueil, frères, que nous ne révoquerons pas notre proposition et que nous n'enverrons pas de délégués à La Haye; mais parce que nous croirions trahir la cause à laquelle nous sommes dévoués. Ce n'est pas une question de personnes qui nous fait agir, mais bien une question de principes.

Que le Conseil général soit et s'estime revêtu d'autorité, beaucoup d'actes le prouvent, et l'un des plus importants est la lettre de dictateur que Frédéric Engels, au nom et par ordre de ce Conseil, a écrite au Conseil fédéral de la Région espagnole, et dans laquelle les membres du Conseil général se donnent le rôle d'agents de police.

Le Conseil général, enfin, n'est pas l'Internationale; et si nous avons rompu avec lui, nous affirmons d'autre part, encore une fois, la solidarité économique avec tous les travailleurs du monde. Et nous irons de l'avant. Quand la Révolution rencontre sur son chemin la Bastille, il suffit d'une

explosion de la colère du peuple pour la renverser.

Salut et fraternité.

Pour la Commission de correspondance,

Andrea Costa.

Imola, 24 août 1872